



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Rés
a
Mon
be



17089319

DÉPOSÉ AU GREFFE

14-06-2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
Greffe

N° d'entreprise : 433.981.661

Dénomination

(en entier) : **INSTITUT DU SACRE-COEUR DE MOUSCRON ASBL**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège : RUE DU VAL 43 - 7700 MOUSCRON

**Objet de l'acte : Extrait du rapport de l'Assemblée Générale du Jeudi 8 juin 2017
Réélections - Nominations Conseil d'Administration.....
Renouvellement mandat du Commissaire**

Extrait du rapport de l'Assemblée Générale du jeudi 8 juin 2017

Démissions

Ont donné leur démission :

Monsieur Vellemans Wim, Rue de la Crolière 3 à 7700 Mouscron

Monsieur Parmentier Xavier, Chaussée du Risquons-Tout 330 à 7700 Mouscron

Fait à Mouscron, le jeudi 08 juin 2017

Extrait du rapport de l'Assemblée Générale du jeudi 08 juin 2017

Réélections - Nominations Conseil d'Administration

**Conformément à l'article 20 des Statuts, l'Assemblée Générale marque son accord pour le
renouvellement des mandats au Conseil d'Administration de :**

Madame Duquesne Christine, Rue d'Iseghem 12 à 7700 Mouscron

Madame Devoldère Michèle, Rue du Faisan 42 à 7700 Mouscron

Monsieur Dubus Yannick, Rue du Dragon 38 à 7700 Mouscron

Monsieur Demeulenaere Jean, Rue du Village 47 à 7700 Mouscron

Monsieur Vaccari David, Rue du Midi 27 à 7700 Mouscron

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Monsieur Malvoisin Luc, Rue du Ham 292 à 7700 Mouscron

Conformément à l'article 20 des statuts, le Conseil d'Administration a maintenu les fonctions de :

Président : Monsieur Malvoisin Luc

Administratrice Déléguée : Madame Duquesne Christine

Secrétaire : Madame Devoldère Michèle

Trésorier : Monsieur Dubus Yannick

Ces Administrateurs acceptent le renouvellement de leur mandat.

Extrait du rapport de l'Assemblée Générale du jeudi 08 juin 2017 Renouvellement du mandat de Commissaire

En date du 08 juin 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer la société SPRL Collin & Desablens représentée par Monsieur Alex Yperman, en qualité de commissaire de l'association pour une durée de trois années et ce pour des honoraires de 3.000 €. (Ce prix annuel s'entend hors TVA, il est ferme et non révisable).

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2019.

Fait à Mouscron, le 13 juin 2017.

LUC MALVOISIN

PRÉSIDENT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentions essentielles page du Volet B :

Affirmation : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
aspirant pour être représentant de l'association dans l'ordre des notaires belges

Annexes : Nom et signature